

# Options en 6<sup>ème</sup>. au Collège La Salle Annecy le Vieux

## L'Anglais :

### • SECTION EUROPEENNE ANGLAIS

Dispositif ouvert à tous les élèves motivés avec une sélection sur dossier scolaire.

2h d'anglais en plus par semaine avec un professeur natif.

Préparation aux examens de Cambridge.

Cette option uniquement est compatible avec le latin, sur validation du conseil de classe.

### • NATIVE

Cours d'anglais avec l'accent mis sur les compétences écrites avec un professeur natif, hors cursus éducation nationale.

En 4<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup>, l'histoire-géographie est enseignée en anglais dans le cadre de la DNL (option du lycée pour le BAC section européenne ou la classe EMILE). Cette discipline est enseignée par une professeure canadienne, certifiée en histoire géographie et en DNL.

Préparation aux examens de Cambridge.

Dispositif exclusivement réservé aux élèves :

- Parlant couramment l'anglais (1 parent au moins natif)
- Ou ayant suivi une scolarité à l'étranger dans des écoles françaises ou anglophones
- Ou issus d'un cursus bilingue complet (depuis le CP)

## L'anglais + une autre langue vivante :

### • CLASSE BILANGUE ANGLAIS/ESPAGNOL

Les Langues vivantes anglais et espagnol seront menées de front dès la 6<sup>ème</sup> avec des professeurs natifs.

Préparation aux examens de Cambridge.

Préparation à l'examen de l'Instituto Cervantes.

Aucune condition de niveau linguistique demandée à l'entrée.

### • EURO + ALLEMAND en 6<sup>ème</sup> OU EURO + ITALIEN EN 6<sup>ème</sup>

Les Langues vivantes anglais + allemand ou italien seront menées de front pour l'année de 6<sup>ème</sup> avec des professeurs natifs en anglais.

Préparation aux examens de Cambridge + Leonardo da Vinci ou Goethe institut.

Aucune condition de niveau linguistique demandée à l'entrée.

## Arts / sports / musique :

### • SPECTACLE ET ARTS DU VIVANT EN 6<sup>ème</sup>

2h de théâtre en plus dans le cursus d'une classe de 6<sup>ème</sup> le vendredi après-midi.

Projet interdisciplinaire visant une ambiance et un travail « de troupe », mêlant le jeu d'acteur, la chorégraphie et le chant.

Si l'élève le souhaite, poursuite en cycle 4 vers l'atelier théâtre au collège assuré par une professionnelle extérieure ou l'atelier comédie musicale (thème de l'année 2023.2024 : « Le Roi Lion »)

- **HORAIRES AMENAGES SPORTS et MUSIQUE**

Les élèves des classes à Horaires Aménagés finissent tous les jours à 15h30, ce qui permet de partir s'entraîner plus tôt et de leur laisser la possibilité de faire leurs devoirs chaque soir.

Pour entrer dans ce dispositif, il faut faire partie d'un club sportif ou d'une école de musique ou de danse depuis plusieurs années et s'entraîner 3 fois par semaine. La structure d'accueil doit être agréée ou conventionnée par ou avec le collège. Tous les sports ou pratiques musicales sont acceptés, à charge pour les élèves de rattraper les cours manqués selon leurs entraînements. Aucun aménagement autre que la sortie à 15h30 ne pourra être envisagé dans la constitution des plannings des élèves.

Attention, les résultats scolaires sont aussi importants que les résultats sportifs.

**L'admission dans cette classe en 6<sup>ème</sup> n'entraîne pas une admission pour toute la scolarité dans cette section. L'admission est à renouveler chaque année.**

L'option « Horaires Aménagés » est compatible avec l'option « Cambridge » en 4<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup>.

**Pour le cycle 4, à partir de la 5<sup>ème</sup> :**

- **LATIN A PARTIR DE LA 5<sup>ème</sup>**

Le latin est enseigné sur le cycle 4 à raison de 2h par semaine.

Cette option est uniquement compatible avec la section européenne anglais, sur validation du conseil de classe.

- **CAMBRIDGE en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>**

1h d'anglais en plus par semaine avec un professeur natif, pour tous les élèves qui le souhaitent.

Préparation aux examens de Cambridge.

L'option « Cambridge » est compatible avec l'option « Horaires Aménagés » en 4<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup>.

**REMARQUES :**

1/ Les élèves qui correspondent aux critères à l'entrée dans un dispositif peuvent être amenés à la quitter s'ils ne participent pas ou très peu et s'ils ne manifestent pas leur goût pour les langues vivantes. Un point sera fait au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>nd</sup> conseil de classe. Un élève peut donc être amené à quitter un dispositif et à libérer une place l'année suivante, permettant ainsi à un autre élève plus participatif d'intégrer l'option.

2/ Le choix de l'inscription dans l'un de ces dispositifs sera à discuter avec Madame SALVISBERG lors de la pré-inscription (Les familles peuvent cocher un ou plusieurs choix dans la fiche d'inscription mais ils devront informer le chef d'établissement de leur préférence finale lors du rendez-vous d'inscription et cocher les mêmes options sur la fiche de contribution).

L'inscription dans les options n'est validée et confirmée par écrit qu'au mois de juillet précédant la rentrée.

**L'admission dans ces dispositifs en 6<sup>ème</sup> n'entraîne pas une poursuite pour toute la scolarité. Le maintien dans le dispositif est validé chaque année en conseil de classe.**

**Attention : Toutes les options sont incompatibles entre elles sauf mention contraire ci-dessus dans le descriptif de l'option.**